

DEVENIR MEMBRE :

Afin de réaliser les activités et répondre adéquatement aux demandes, les CCGP doivent absolument compter sur la participation de tous ses membres. La mobilisation et l'implication de chacun de ses membres est donc essentielle afin d'assurer la survie de l'organisme.

Tout membre des CCGP s'engage à :

1. Accepter et respecter les autres membres, les autres bénévoles et les employés;
2. Contribuer au fonctionnement et au développement de l'organisme;
3. S'impliquer au sien des services, activités et projets de l'organisme selon sa formation, sa disponibilité, ses expériences et ses préférences;
4. Compléter ses heures d'implication au cours de l'année;
5. Suivre les consignes et les règles d'éthique et de sécurité établies.

Il faut noter qu'à travers les cuisines collectives et les ateliers d'éducation à la saine alimentation, les membres multiplient les apprentissages culinaires, budgétaires, nutritionnels, organisationnels, etc. De plus, cet apprentissage devient ni plus ni moins qu'une activité sociale qui contribue à la valorisation de soi et à la prise en charge des individus (empowerment).

Les objectifs de cette implication :

1. Créer un milieu d'entraide, de partage, de solidarité et d'éducation populaire en lien avec les principes de l'ensemble des cuisines collectives du Québec.
2. Valoriser et favoriser l'implication des membres aux services et activités de l'organisme.
3. Susciter et renforcer le sentiment d'appartenance des employés, des membres et de bénévoles de l'organisme.
4. Soutenir l'équipe de travail dans l'organisation d'activités régulières et ponctuelles.